



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Amis des Sommets Musicaux de Gstaad du mardi 23 Juillet 2019

Présents par ordre alphabétique :

Aracelli BAER-CAGIAGUT

Monique BOLLINGER

Elisabeth BUTTY

Christina CAMERANA

Béatrice CHISSALE

Marion DAHLHAUS

Karin et Arnaud de BAILLIENCOURT

François de CARBONNEL

Sherry de CARBONNEL-LUBBERS

Gabrielle d'HARCOURT-STEERS

Louis de LASSENCE

Mariella DI GIACOMO

Pierre DREYFUS

Anne-Marie EYBEN-FANKHAUSER

Dominique FRANCK-ROSSIGNOL

Marie Anne GREMAUD KIACHIF

Hervé et Martine GUERIN

Elisabeth et Anita HUWILER SB Saanen Bank

Karin KEHL

Sophie LABARRAQUE

Véra MICHALSKI-HOFFMANN

Jean-Pierre MÖRI

Urs MULLER

Rolf MARTI Einwohnergemeinde Saanen

Jürg NEUENSCHWANDER

Henk PANDER-DE-VOGEL

Jean-François et Isabelle PERRIN

Anne et Gilles PETITPIERRE

Ombretta RAVESSOUD

Manuela RICHTER

Pierre et Marie-Françoise ROCHAT

Anne ROSAT

Hansklaus RUMMLER

François et Juliette RUMPF

Johanna RUYS

Mireille SCHERRER

Christiane STECK

Heinz et Xenia STUCKI-PETROWSKY

Heidi SALVISBERG (de Surmont)

Katharina TANNER

Christine URFER (Pur-Pr)

Béatrice VILLIGER

Françoise VILLIGER

Brigit VOLPE-SCHERZ

Urs VON UNGER

Dr. Werner WENGER

ORDRE DU JOUR

Date : 23 Juillet 2019. Lieu : Gstaad Palace. Ouverture de la séance : 15h10

Les comptes provisoires et le PV de l'AG 2018 a été envoyé par courrier aux membres. Les comptes définitifs ont été distribués à l'accueil pour les membres présents.

1. Bienvenue, liste de présence et approbation du procès-verbal du 23.07.2018

L'Assemblée s'ouvre à 15h10 avec 48 membres présents et 21 pourvois reçus.

Pierre Dreyfus inaugure la dix-neuvième Assemblée Générale des Amis des Sommets Musicaux de Gstaad avec un discours de bienvenue. L'ordre du jour est modifié en passant l'élection du nouveau Trésorier (Anciennement point N°6) avant le Rapport du Trésorier.

L'Ordre du jour est modifié en passant le **point N°6, l'élection d'un nouveau Trésorier en 4 avant la présentation des comptes**, afin que le nouveau membre, s'il y a accord de l'Assemblée, puisse présenter les comptes.



2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 23.07.2018 (Envoyée par courrier)

Le PV de l'Assemblée du 23 Juillet 2018 ayant été envoyé avec la convocation ne sera pas distribué. Le Président souligne le superbe discours d'au revoir de Denise Elfen et signale à ceux qui souhaiteraient en conserver un exemplaire de le signaler au Comité à la fin de la séance.

Le Procès-Verbal de l'AG du 23 Juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

Les comptes provisoires ont également été envoyés. Les comptes définitifs contrôlés par le réviseur présent à l'Assemblée ont été distribués à l'entrée.

3. Rapport du Président

Le Président reprend la parole et déclare la 19^{ème} Assemblée générale des Amis des Sommets Musicaux de Gstaad ouverte :

« Merci pour votre présence qui démontre votre attachement à notre merveilleux festival.

Je tiens tout d'abord à remercier notre directeur artistique Renaud Capuçon qui nous avait préparé un programme éblouissant avec notamment la présence de Sir Andràs Schiff qui a interprété deux concertos pour piano et orchestre dont le concert a été financé grâce à votre générosité. Renaud nous a dit, lors de la présentation du programme de l'année passée, « qu'un pianiste comme Sir Andràs Schiff, on aimerait bien l'entendre deux fois dans l'année ». Son vœux a été exaucé car il a joué les 24 Préludes et fugues de Jean-Sébastien Bach vendredi dernier pour ceux qui ont eu la chance de l'entendre.

Je remercie nos grands mécènes qui soutiennent chacun l'un des concerts donnés dans l'Église de Saanen et dans celle de Rougemont et en particulier notre Présidente Véra Michalski pour sa passion, son dévouement et sa fidélité.

Mes remerciements les plus profonds vont également à la direction du Festival. Sans Ombretta Ravessoud et son équipe dont Jean-Pierre Möri, nous ne pourrions pas réaliser ce que nous faisons. Ce sont eux qui gèrent et établissent les contrats des musiciens, qui rédigent le programme qui nous accompagne tout au long du festival, qui s'occupent de la promotion et de la communication et qui donnent cet aspect unique de convivialité et de professionnalisme à notre Festival.

Je tiens surtout à vous rappeler l'importance du soutien des Amis qui ont également permis de financer avec la Fondation Pro Scientia les concerts de l'après-midi dans la Chapelle de Gstaad et d'attribuer les Prix Thierry Scherz à l'artiste Thimoty Ridout et le prix André Hoffmann à l'altiste Jean Sautereau.

Cette semaine est capitale car l'un des principaux objectifs des Sommets Musicaux de Gstaad est véritablement de donner une chance aux jeunes interprètes. L'un d'eux, Jérémie Moreau, nous fera le plaisir d'interpréter du Haydn, du Schubert et du Chopin après le thé traditionnel.

Je ne voudrais pas oublier le Gstaad Palace qui nous offre son hospitalité pour les dîners et pour cet après-midi musical et l'office du tourisme et sa représentante Anja Brand qui doit jongler avec l'attribution des places de concerts en fonction des différentes catégories de soutien. Pour la saison prochaine, je vous saurai gré de bien vouloir réserver vos places pendant les jours de prélocation offerts aux Amis. Les meilleures places ne seront plus réservées pour les amis après l'ouverture officielle des locations.

L'Office du Tourisme met en place à partir de la saison prochaine un Gstaad-Événements Supporter Club permettant l'accès aux différentes activités proposées dans la région, avec en autres le Beach Volleyball, Swiss Open Gstaad de Tennis, le Gstaad Menuhin Festival, le Country Night Gstaad et le Hublot Polo Gold Cup. Trois formules de sponsoring sont proposées : Gold, Silver ou Bronze, les deux premières offrant les avantages des membres de la catégorie Allegro et la seconde les avantages de la catégorie Andante. Cette formule devrait en particulier nous amener de nouveaux membres amis parmi les institutions de la région qui veulent offrir à leurs clients privilégiés cet accès complet aux activités locales.

Notre tâche principale a été cette année d'assurer notre trésorerie et d'augmenter les fonds propres en vue du 20^{ème} anniversaire et en attendant de trouver un nouveau mécène pour le dernier concert de Saanen. C'est ainsi que nous avons lancé une catégorie Mécène à 10'000 Francs qui a été souscrite par 5 membres.



En tout, l'association comprend 272 membres. Cette année, 30 nouveaux membres ont rejoint notre association, 33 ont démissionné (essentiellement des départs de la région). Parmi nos membres actifs en 2018, nous avons eu 11 upgrades (Passage dans une catégorie supérieure) et 8 Downgrade. 21 membres ne sont pas à jour de leur cotisation. Mais l'essentiel, comme vous pourrez le constater à la lecture des comptes, c'est que notre trésorerie s'est accrue de près de 50'000 Francs.

Pour l'année à venir et le 20^{ème} anniversaire, nous aurons un concert supplémentaire à financer dans l'Église de Saanen. Il s'agit du Requiem de Mozart qui sera interprété par l'ensemble Vocal de Lausanne avec l'Orchestre du XVIII^{ème} Siècle sous la direction de Daniel Reuss. Nous déjà avons approché quelques personnes qui ne se sont pas encore prononcées. Toute suggestion ou proposition sera la bienvenue.

Sur le plan administratif, nous avons dû revoir la méthode de justification des dons auprès des autorités fiscales afin de bien pouvoir prétendre à l'abattement fiscal qui nous a été accordé en décembre 2016 pour ceux qui paient leurs impôts en Suisse. En effet ne sont pas considérés comme des dons, l'achat de billets et de places pour le dîner qui suit un concert. Nous devons redéfinir dans notre plaquette les différentes catégories pour se plier à la législation.

Je propose également de changer le nom de la catégorie Bienfaiteur en Prestissimo et celui de la catégorie Mécène en Grandioso pour conserver des mouvements musicaux.

Je voudrais maintenant signaler que malgré un Comité réduit à trois membres, nous avons pu vous adresser les programmes, les invitations, les CD et ce grâce au soutien de la Banque Les Fils Dreyfus & Cie. »

4. Élection d'un nouveau Trésorier Mr. Louis de Lassence (CV Joint)

« Nous avons eu une tragédie en Octobre dernier avec la disparition brutale de notre fidèle Ami Peter Ruys. Peter, que j'ai rencontré peu avant sa disparition, est devenu aussitôt un grand ami. C'était un homme bon, un homme franc, direct et qui fourmillait d'idées. Grâce à lui, nous avons entrepris de rédiger la correspondance en Anglais pour les nouveaux membres qui en ont émis le désir. Il nous a terriblement manqué tout au long de l'année et il nous manquera toujours.

Je remercie vivement son épouse Johanna Ruys, qui continue de soutenir les amis.

Nous avons aussi eu à déplorer la perte de l'un de nos membres, Monsieur Dieter Spaethe. Son épouse, Liliane nous a également confirmé qu'elle continuerait à soutenir le Festival .

Je vous demande une minute de silence à leur mémoire avant de poursuivre l'Assemblée.

Nous proposons à l'élection d'un nouveau Trésorier, Monsieur Louis de Lassence (CV joint). Ce qui n'apparaît sur son CV c'est sa passion pour la musique classique et l'opéra. Il est incollable sur les noms des grands musiciens et interprètes et c'est un vrai plaisir de partager cette passion avec lui.

Je vous propose de lui laisser la parole quelques instants et ensuite de passer au vote pour pouvoir traiter le point suivant de l'ordre du jour. »

Louis de Lassence prend la parole.

« Je connais Pierre depuis de nombreuses années. J'ai travaillé dans l'industrie pharmaceutique à Bâle. Je suis Français et Suisse. J'ai toujours travaillé dans l'administration. J'ai fait une École de Commerce en France et j'ai une formation d'Expert-comptable. J'ai travaillé essentiellement chez Roche (18 ans) et les dernières années chez Actélium qui a été revendu récemment.

J'aime effectivement beaucoup la musique mais je ne suis pas musicien moi-même malheureusement. Je vais beaucoup au concert et à l'Opéra et c'est comme cela que Pierre, Marie-Christine et moi nous connaissons. Et comme je suis à la retraite, j'ai 65 ans, Pierre m'a demandé de devenir le nouveau Trésorier et de présenter ma candidature. »

Sur proposition du Comité, Monsieur Louis de Lassence est élu à l'unanimité comme Trésorier de l'Association des Amis des Sommets Musicaux de Gstaad sous les applaudissements.

Monsieur de Lassence présente les comptes.



5. Présentation des comptes au 30.06.2019 Rapport du vérificateur aux comptes

a. Présentation de comptes au 30.06.2019

« Bilan au 30 juin 2019

Mes commentaires se fondent sur le Bilan provisoire qui vous a été adressé avec la convocation. Il y a un écart de 150 Francs (une cotisation supplémentaire qui est arrivée depuis) avec le Bilan définitif préparé par Madame Bollinger.

Actif : notre situation est encore plus solide que l'année précédente, puisque nous avons en banque CHF 178 146, contre CHF 129 077 à fin juin 2018.

Au passif, nous avons quelques factures à régler pour CHF 2900, sans grand changement par rapport à 2018.

Conformément à votre décision, le bénéfice de 2018 a été affecté aux capitaux propres.

Compte d'exploitation de l'exercice du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Produits : leur total a augmenté de CHF 201 400 (2017-2018) à CHF 279 700, ce qui est très encourageant. Mais de cette augmentation, CHF 40 000 sont un don qui avait été versé l'année dernière directement aux Sommets musicaux et cette année a transité par les Amis pour bénéficier de l'abattement fiscal, ce explique en partie la différence.

La répartition entre cotisations et dons est tout à fait différente, car les dons étant fiscalement déductibles pour les résidents suisses, ceux-ci ont donc préféré limiter leurs cotisations et verser plus au titre de dons.

Charges :

- Aux Sommets musicaux de Gstaad, nous avons versé CHF 213 000, soit CHF 43 000 de plus qu'au cours de l'exercice précédent, y inclus les CHF 40 000 qui avaient précédemment été versés directement aux Sommets musicaux. Ceux-ci n'ont donc reçu que CHF 3000 de plus.
Notre cotisation reste inchangée à CHF 150.
- Le coût de notre concert annuel a légèrement augmenté de CHF 7336 à CHF 8704.
- Les frais généraux d'administration, soit secrétariat, envois et représentations ont considérablement diminué d'un exercice à l'autre.
 - Frais d'envois : la banque Dreyfus les a généreusement pris à sa charge ; ils se montaient à CHF 1724 l'année dernière.
 - Frais de secrétariat : nous avons mis du temps à trouver la secrétaire adéquate. de CHF 21 293 en 2017-2018, ils ne sont que de CHF 4160 pour cet exercice. Ils augmenteront au cours de l'exercice à venir.
 - Frais de représentation : de CHF 2520, ils ont baissé à CHF 617 pour l'exercice sous revue. Les différents intervenants n'en ont pas facturés en 2018-2019. Le comité devant se renforcer, il est vraisemblable que ces frais augmentent également en 2019-2020 suite à l'embauche d'une secrétaire.
- Les autres charges, c.-à-d. les honoraires pour la révision et la comptabilité et les frais bancaires ont légèrement augmenté de CHF 3060 à CHF 3350.

Résultat de l'exercice :

Il en résulte pour 2018-2019 un bénéfice de CHF 49 869,42, alors que l'exercice précédent avait généré une perte de CHF 5413,53. Nous avons un très beau résultat.»

b. Rapport du réviseur aux comptes

Nous passons maintenant la parole à notre réviseur, Madame Bollinger de la Fiduciaire Genevoise.

« Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à un examen succinct des états financiers, bilan, compte de résultat, balance, grand livre et pièces de l'Association des Amis des Sommets Musicaux de Gstaad pour l'exercice 2018-2019.



Ces états financiers, relèvent de la responsabilité de votre Comité alors que ma responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de mon examen succinct.

J'ai effectué mon examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct). Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. J'ai effectué une review et non un audit et, en conséquence, je n'exprime donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de mon examen succinct, je n'ai pas relevé de faits qui me laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association des Amis des Sommets Musicaux de Gstaad, conformément à la NAS 910.

Sur la base de mon examen, je propose à l'assemblée générale ordinaire d'accepter les comptes qui lui sont présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion. »

6. Décharge aux membres du Comité et du vérificateur aux comptes

a. Approbation des Comptes

Les comptes de l'exercice 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité.

b. Décharge aux membres du Comité

L'assemblée donne décharge à l'unanimité au comité des Amis des SMG.

7. Démission et élection d'un nouveau membre du comité

Le Président reprend la parole.

« J'en viens maintenant à notre comité. Gérer 300 membres et être présent à votre accueil, trouver de nouveaux Amis prêts à soutenir le Festival, organiser la soirée des Amis et l'Assemblée et faire davantage connaître le Festival nécessite une équipe forte et bien soudée.

Béatrice Villiger de plus en plus prise par ses cours de chant et ses concerts nous a demandé de ne pas être reconduite dans ses fonctions. Je lui passe maintenant la parole : »

«J'ai pris mes fonctions avec beaucoup d'émotion après le décès de Thierry pour soutenir Denise Elfen et cela a été merveilleux pendant ces cinq ans de travailler avec beaucoup de cœur et autant d'énergie pour une association avec un comité toujours très enthousiaste et motivé. Cela a été aussi des magnifiques rencontres pendant nos séances, pendant le festival et bien sûr au dîner. J'en garde un excellent souvenir et je sais qu'il y en aura encore. Je suis très heureuse de voir que Pierre Dreyfus a su très bien prendre ses marques avec panache et enthousiasme et je le remercie beaucoup de poursuivre cette aventure. Comme vous le savez je suis un petit peu hyperactive. Entre carrière de soliste et d'enseignement, je dirige un autre festival. C'est un peu trop de choses car je suis un peu trop enthousiaste. Quand on fait les choses par passion c'est parfois compliqué de dire non. J'ai eu quelques alertes de santé qui m'ont fait prendre conscience que je devais un peu réduire le rythme pour être efficace et efficace longtemps. C'est donc avec nostalgie que je vais céder ma place mais aussi avec confiance car je sais le festival et les Amis du Festival en de très bonnes mains.

On ne va pas encore vous dévoiler le nom de la personne susceptible de prendre ma place mais on a eu des discussions très intéressantes et un très bon contact avec quelqu'un de Gstaad qui parle quatre langues, est très enthousiaste et extrêmement efficace. Même si je quitte officiellement le comité, je me réjouis de la soutenir pour la passation de pouvoir. Elle ne peut malheureusement pas être là aujourd'hui pour des raisons professionnelles mais je sais que Pierre vous en dira plus le moment venu et on se réjouit de vous la présenter.



En tout cas, je me réjouis beaucoup pour la confiance que vous nous avez accordé, que vous m'avez accordé pendant ces années et je vous dis à bientôt au 20^e festival. »

Madame Franck-Rossignol prend la parole :

« Je te remercie au nom du comité pour ta présence assidue et remarquable au long de toutes années. »

Intervention de Monsieur François Rumpf :

« Monsieur le Président, sans être trop procédurier, est-ce qu'on ne peut pas déléguer l'élection d'un nouveau membre sans avoir à convoquer une assemblée extraordinaire ? »

Réponse du Président :

« Vous avez raison et nous allons procéder de la sorte. Il est important d'avoir parmi les membres du Comité une personne germanophone, car de nombreux Amis parlent essentiellement d'Allemand. Nous examinons deux candidatures. Nous vous annoncerons prochainement le nom du candidat retenu. Nous pourrions retenir même retenir les deux candidatures pour être 5 dans le comité. »

Intervention de Madame Dahlhaus :

« Nous ne voulons pas de 5 personnes dans le comité. 4 est suffisant. »

Réponse du Président :

« Nous n'élirons donc qu'un seul candidat et nous vous annoncerons notre choix très prochainement. En attendant, le comité fonctionnera avec trois membres (Minimum légal reconnu par les Statuts), comme l'année dernière à savoir, Pierre Dreyfus, Dominique Franck-Rossignol et Louis de Lassence. »

La Démission de Madame Villiger est acceptée par l'Assemblée présente. Sa remplaçante sera élue sans convocation d'une AG extraordinaire par les membres du Comité.

8. Divers

A 15h45, Renaud Capuçon, directeur artistique du Festival, présente le programme 2020 en détail et l'avant-programme est distribué aux membres.

L'assemblée générale 2019 est levée à 15h53

PV tenu par Marie-Christine Dutheillet de Lamothe et approuvé par Pierre Dreyfus

Louis de Lassence
Trésorier

Pierre Dreyfus
Président

Le Comité a choisi pour remplacer Madame Béatrice Villiger, d'élire une de ses parentes qui habite Gstaad, Madame Paula Villiger, que certains d'entre vous connaissent peut-être car elle travaille pour la boutique Hermès. C'est une personne parfaite pour le comité car elle habite sur place et parle de nombreuses langues.